

Systeme de banditisme et d'extorsion dénoncé par deux compagnies

de notre envoyé spécial

QUEBEC — Ralentissements de travail, grèves illégales, boycottages de personnel ou d'équipement, violence, chantage, incendies criminels, sabotage, tels sont les problèmes auxquels deux importantes entreprises ont affirmé, devant la Commission Cliche, avoir eu à faire face ces dernières années sur leurs chantiers de construction.

Quebec Cartier Mining et Alcan étaient les derniers organismes à soumettre leurs mémoires à la Commission avant que celle-ci ne se transporte à Montréal dans quinze jours pour entreprendre l'audition des témoins à son enquête.

Les porte-parole des deux sociétés ont longuement décrit des situations à peu près identiques et cité une foule d'exemples particuliers illustrant l'existence d'un véritable système de banditisme et d'extorsion, qu'elles imputent essentiellement aux représentants des unions internationales de la FTQ-construction.

Un cas décrit par la Quebec Cartier: "En septembre 1973, un des dirigeants du syndicat des plombiers de la FTQ (il s'agit de Roger Arsenault, du local 144) refusa de faire effectuer l'installation d'un système de lubrification à moins que l'entrepreneur (Constock) ne verse à l'Association sportive du local 144 (Plombiers) la somme de \$59,000.

"Refusant de payer cette somme, l'entrepreneur fut contraint de retourner ledit système à l'usine afin qu'il puisse être refabriqué par des syndiqués membres de la United Association of Pipefitters and Plumbers", ce qui a coûté plus de \$100,000.

Il est à noter que cet épisode baigne dans l'illégalité la plus complète, puisque le Décret de la construction, qui a force de loi, dit catégoriquement:

"Aucun salarié ne peut refuser d'installer ou de manutentionner des matériaux que son employeur lui ordonne d'installer ou de manutentionner..."

Pour sa part, l'Alcan raconte: "Un jour, un contremaître décida de 'couper le temps' à deux salariés qui avaient quitté le chantier avant la fin de leur journée de travail; ce contremaître fut battu à coups de pieds; l'employeur ne put congédier les salariés qui avaient ainsi battu ce contremaître que par le biais de la mise-à-pied, qui survint longtemps après cet événement; chez cet employeur, on ne 'coupe plus de temps' même lorsqu'un salarié s'absente de son chantier au cours de sa journée de travail."

Les deux compagnies s'en sont prises tout particulièrement au système d'embauche, c'est-à-dire aux bureaux de placement de la FTQ-construction, qui permettent à celle-ci de contrôler littéralement les chantiers en menaçant les employeurs de ne pas leur fournir la main-d'oeuvre spécialisée dont ils ont besoin. C'est ainsi que les représentants syndicaux peuvent non seulement choisir le personnel syndiqué, mais encore les contremaîtres, qu'ils font congédier et remplacer selon leur bon plaisir.

Pertes de \$110 millions

La Quebec Cartier Mining affirme que les troubles sur les chantiers lui ont coûté plus de \$110 millions au projet du Mont Wright, tandis qu'Alcan évalue à des centaines de milliers de dollars "sinon à quelques millions" par année les pertes qu'elle a subies au même titre.

Mais si toutes deux s'entendent quant à la description de la situation, elles ne sont que rarement d'accord sur les remèdes à y apporter, sauf pour une chose: l'élection du délégué de chantier par les syndiqués plutôt que sa nomination par la centrale.

Bourassa répond au patronat: "J'ai confiance en Cournoyer"

par Huguette LAPRISE

Le premier ministre a pleinement confiance en son ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Telle est en résumé la réponse qu'a donnée, hier, le cabinet de M. Robert Bourassa au patronat qui réclame la démission du ministre du Travail.

Hier, le Conseil du patronat qui représente les employeurs de plus de 80 p. cent de la main-d'oeuvre de tous les secteurs de l'activité économique au Québec a exigé la démission du ministre du Travail. L'organisme a demandé au premier ministre de l'assigner immédiatement à d'autres fonctions.

C'est la seconde fois en moins d'une semaine que des organismes représentant les employeurs demandent la démission de M. Cournoyer. Vendredi dernier, la Fédération de la construction du Québec, qui groupe plus du quart des entrepreneurs l'a réclamée.

Selon un porte-parole du cabinet de M. Bourassa, il ne faut pas se lais-

ser impressionner par ces demandes de démission. Ça ferait plusieurs semaines, voire des mois que le patronat réclame au premier ministre le départ de M. Cournoyer. Toujours selon ce porte-parole, les syndicats et les employeurs sont divisés sur cette question et dans le cabinet de M. Bourassa, on a plutôt l'impression que le patronat est en train de se chercher un bouc émissaire: il lui fait porter le poids des retombées de l'inflation car les hausses du coût de la vie sont responsables de la remise en question des conventions collectives.

M. Bourassa estime que M. Cournoyer a "le job" le plus ingrat dans le cabinet et qu'il accomplit un travail surhumain exigeant au-delà de 15 heures de travail par jour.

Quant à la demande de démission faite hier par le Conseil du patronat, ce sont les accusations d'encouragement à l'illégalité qui ont été portées contre le ministre Cournoyer qui ont fait déborder le vase. Car il n'y a pas seulement le dossier de la construc-

tion qui a porté l'organisme à prendre cette décision. Elle est justifiée par toute une série de dossiers dont s'est occupé M. Cournoyer depuis qu'il est à son poste, selon le président de l'organisme, M. Charles Perreault.

Plus de crédibilité

Joint au téléphone hier après qu'il eut émis un communiqué de presse, M. Perreault a expliqué que M. Cournoyer "avait perdu toute crédibilité dans le milieu du travail par ses gestes, ses attitudes, ses incohérences et qu'il était difficile de trouver quelqu'un pour le défendre aujourd'hui."

Selon M. Perreault, le ministre doit se présenter devant la commission Cliche pour répondre des accusations qui ont été portées contre lui, mais il ne peut le faire en tant que ministre du Travail parce que la commission "est son bébé".

En plus du dossier de la construction, il y a également celui de la grande négociation dans le secteur public en 1972 et le bill 89 qui ont fait

que les employeurs n'ont plus confiance en M. Cournoyer.

M. Perreault s'en est pris également à la philosophie du ministre du Travail en soulignant qu'il "privilégiait indûment des solutions à court terme souvent contradictoires et imprévisibles qui distordent la machine."

Le président du CPQ estime que "M. Cournoyer n'est plus en mesure actuellement de jouer vraiment au Québec le rôle attendu d'un ministre du Travail et que sa présence plus longtemps à cet important poste de la société québécoise ne ferait qu'accentuer davantage un climat déjà tendu au domaine des relations du travail."

La perte de confiance du patronat à l'endroit de M. Cournoyer est à un point tel que l'organisme a décidé de diriger toute représentation normalement acheminée vers le ministre, au premier ministre lui-même.

Il a été impossible de rejoindre le ministre du Travail pour connaître ses réactions. Il serait à l'extérieur du Québec.

Construction:

Le mur du silence est rompu

par Yves LECLERC

QUEBEC — Le "mur du silence" est rompu dans l'industrie de la construction.

La large diffusion accordée aux révélations des deux dernières semaines a vaincu les scrupules et les craintes de nombreux témoins et victimes d'actes de chantage, de violence ou d'extorsion dans ce secteur, et les témoignages s'accroissent de plus en plus nombreux et précis dans les dossiers de la Commission Cliche.

"Des gens qui ne voulaient pas nous parler viennent nous trouver d'eux-mêmes, et d'autres à qui il fallait arracher les informations bribe par bribe non seulement sont devenus loquaces, mais encore fournissent preuves, documents et corroborations", affirme des sources près de la Commission.

On sait qu'à plusieurs reprises, le président de celle-ci, le juge Robert

Cliche, a lancé publiquement des "demandes expresses" à l'intention surtout des sous-traitants, entrepreneurs et donneurs de contrats dont la très grande majorité étaient rendus muets par la peur de représailles physiques ou économiques.

"Si vous ne nous venez pas en aide en disant ce que vous savez, a-t-il affirmé encore la semaine dernière, il nous sera impossible de faire un travail efficace, et vous n'aurez qu'à vous en prendre à vous-mêmes que la situation ne soit pas corrigée."

Il semble cependant que ce ne sont pas tant ces exhortations que le retentissement considérable des faits dévoilés au cours des deux premières semaines d'audiences publiques de la Commission (hier encore, le Conseil du patronat y ajoutait son grain de sel en réclamant la tête du ministre du Travail Jean Cournoyer) qui a "cassé la glace" et mis fin au règne de la terreur et du silence imposé,

ont affirmé de nombreux groupes, par les dirigeants de la FTQ-construction et leurs hommes de main.

A Montréal le 15

Pendant même que la Commission, chargée d'enquêter sur la violence et les problèmes sur les chantiers, siégeait publiquement à Québec, ses équipes de procureurs et d'enquêteurs entendaient à huis-clos de nombreux témoins en vue de la deuxième série d'audiences publiques qui débutera à Montréal le 15 octobre. Les commissaires eux-mêmes participent d'ailleurs à ces interrogatoires, qui se prolongent souvent tard le soir et qui se poursuivront une bonne partie des deux prochaines semaines.

"Une grande partie de nos dossiers sont déjà complets, et je puis vous assurer que ce qui se dira à Parthenais (où la Commission siégera dans la métropole) ne sera pas simplement des affirmations en l'air ou du oui-

dire, mais sera étayé de preuves extrêmement solides, capables de tenir le coup devant n'importe quel tribunal", a précisé un informateur.

Il a précisé que certains événements ou situations qui n'ont été qu'à peine touchés au cours de la première étape des audiences, celle des mémoires, seront explorés à fond à cette occasion, et que d'autres révélations spectaculaires sont à venir. Elles pourraient porter notamment sur les "bizarreries" de la CIC (Commission de l'industrie de la construction), sur l'utilisation de l'"armée privée" de la FTQ en campagne électorale et sur le "système de recrutement" des officiers syndicaux dans des milieux pour le moins douteux.

"Si vous croyez, a noté une source, que ce qui a été rendu public ces derniers jours est incroyable et terrible, vous avez tort: il y en a encore plus à venir."



THE Linen Chest

"La seule boutique du genre à Montréal"

RÉDUCTIONS allant jusqu'à 50%

dans tout le magasin

TOUT SOUS UN SEUL TOIT

Couvre-lits "Velvet Touch" de luxe lavables à la machine



Créations

POUR LA CHAMBRE DE VOS RÊVES

	Prix courant	VENTE		Prix courant	VENTE
Lit jumeau	\$50 ⁰⁰	\$37 ⁹⁵	Queen (Grand lit)	\$78 ⁰⁰	\$59 ⁹⁵
Lit double	\$55 ⁰⁰	\$39 ⁹⁵	King (Très grand lit)	\$92 ⁰⁰	\$69 ⁹⁵

COLORIS: Noir, sable, rouge cardinal, amarante, bleu marine, vert mousse et jaune paille espagnole

NOTRE VENTE DE SEPTEMBRE BAT SON PLEIN HÂTEZ-VOUS D'ÉPARGNER

sur les couvre-lits Fieldcrest, serviettes, draps, rideaux de douche, carpettes de bain aux motifs qui conviendront à tous les foyers montréalais élégants.

5388
chemin
REINE-MARIE

Ouvert jusqu'à
9 heures P.M. jeudi
et vendredi

BOUL. DECARIE

2 RUES
A L'OUEST
DE DECARIE

CH. REINE-MARIE

THE LINEN CHEST

481-8101-2-3-4

STATIONNEMENT
GRATUIT
AVEC TOUT ACHAT




VENTE DE COMPLETS FAITS-SUR-MESURE

RÉG. \$185 et \$195

\$148

ÉPARGNEZ JUSQU'À \$47

*Coût supplémentaire pour certains grands tailles

PANTALONS Ord. \$42⁵⁰ et \$55 et \$65

FAIT-SUR-MESURE

GILETS Ord. \$40 et \$45

FAIT-SUR-MESURE

\$32⁵⁰

Dés maintenant, vous épargnez jusqu'à \$47 à l'achat d'un complet et jusqu'à \$100 à l'achat de deux complets. Vous ne contemplez qu'un petit nombre de modèles qui peuvent être ajustés à vos mesures précises dans notre fabuleuse collection de nouveaux tissus pour l'automne. Et n'oubliez pas... Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection.



• LE GARREFOUR LAVAL

• 388 Q. STE CATHERINE

• LES GALERIES D'ANJOU

• 960 Q. STE CATHERINE

• FAIRVIEW, PTE CLAIRE

Le COJO et l'ORTO signent enfin le contrat du télédiffuseur-hôte

par Guy PINARD

Le Comité organisateur des Jeux olympiques et l'organisme de radio-télévision des Olympiques ont accepté les termes de l'entente qui fait de l'ORTO le télédiffuseur-hôte des Jeux de 1976.

Le contrat a été signé le 13 septembre par MM. Roger Rousseau, président et commissaire général du COJO, et Laurent Picard, président de Radio-Canada. Le contrat est sujet à acceptation par le Comité international olympique, ce qui explique le fait que la chose ne sera rendue publique que lors de la session de Vienne.

En plus de ce contrat, le COJO a signé un deuxième contrat, cédant les droits de télévision à Radio-Canada pour l'ensemble du territoire canadien.

Puis Radio-Canada a conclu un troisième contrat, cette fois avec le réseau privé CTV (et TVA au Québec), selon lequel Radio-Canada permettra à CTV de présenter certaines émissions sur ses ondes. La programmation définitive n'est pas encore arrêtée, mais on est porté à croire que CTV pourra présenter l'heure de récapitulation sur ses ondes, en fin de soirée, et vendre le temps aux commanditaires.

CTV a décidé de faire sa propre production, avec ses propres commentateurs. Dans le cas de TVA, cette décision n'est pas encore prise.

12 HEURES D'ÉMISSIONS

Au total, les Canadiens, en français comme en anglais, auront droit à quelque 12 heures d'émissions sur l'un ou l'autre réseau.

Radio-Canada aurait pu garder les droits, mais la direction de la compagnie de la Couronne a préféré faire participer (ou tout au moins leur en donner la chance) les deux réseaux privés. CTV et TVA, à l'aventure des Jeux, d'autant plus que ces deux réseaux seront invités à louer une partie de leur équipement à l'ORTO pour la durée des Jeux.

LE BUDGET : TOUJOURS 556 MILLIONS

À la signature du contrat, il a été confirmé que le budget de l'ORTO restait à 556 millions. Le coût total de l'opération (personnel, planification, installation, location de lignes, etc.) a été fixé à 535 millions, tandis que les dépenses pour l'équipement (achat et location) coûteront 116 millions. Enfin, il en coûtera 145 millions pour rénover le vieil édifice de Radio-Canada, rue Dorchester ouest.

tion, installation, location de lignes, etc.) a été fixé à 535 millions, tandis que les dépenses pour l'équipement (achat et location) coûteront 116 millions. Enfin, il en coûtera 145 millions pour rénover le vieil édifice de Radio-Canada, rue Dorchester ouest.

Fractionné autrement, le budget permet de voir que la moitié sera consacrée au personnel (528 millions), les trois huitièmes à la location d'équipement et de lignes téléphoniques (521,3 millions), et le huitième à l'achat d'appareils nouveaux (57 millions).

L'ORTO regroupe actuellement 86 personnes, et ce total passera à 150 un an avant les Jeux, pour atteindre un sommet de 140 trois mois avant les Jeux. De plus, certains directeurs techniques et certains réalisateurs subiront entre-temps des stages de préparation, tout en continuant à remplir leur poste à Radio-Canada.

LES SERVICES UNILATÉRAUX

On sait que pour ses revenus, l'ORTO a prévu une somme de 86 millions pour location de services unilatéraux. L'ORTO est déjà assuré d'une somme de 82 millions du réseau américain ABC.

Parmi les autres réseaux qui ont manifesté l'intention de retenir ces services unilatéraux, mentionnons NHK (Japon), l'UER (EUBU) et l'OIRT (pays socialistes). D'ailleurs, une délégation de l'OIRT sera à Montréal dès demain, en provenance d'URSS et de Tchécoslovaquie. Elle sera dirigée par M. Juskevicius, le maître de la télévision soviétique.

L'ORTO a par ailleurs été avisé qu'il recevra la visite d'observateurs de son pendant soviétique, en mars 1975, si évidemment le CIO choisit Moscou pour les Jeux de 1980, à Vienne.

Swift nourrira les athlètes olympiques

par Guy PINARD

Le Comité organisateur des Jeux olympiques annoncera bientôt la conclusion d'un contrat selon lequel la compagnie Swift fournira gratuitement toute la viande requise par les athlètes, entraîneurs et officiels durant leur séjour dans le Village olympique.

Au bureau de la compagnie, à Montréal, un porte-parole a tout d'abord précisé que le bureau n'en était qu'un que de distribution. Puis après avoir consulté Toronto, il disait lors d'une conversation téléphonique:

"On ne peut ni nier, ni confirmer. C'est vrai qu'il y a des négociations, mais le contrat n'est pas finalisé. Nous sommes pas mal sûrs d'être favorisés à la fin, quoi qu'il nous semble qu'il est un peu tôt, deux ans avant les Jeux, pour annoncer cette nouvelle."

Evidemment, le porte-parole de la compagnie s'est dit incapable de dire combien de livres fournira Swift, ou d'évaluer en dollars ce contrat.

Cependant, le COJO a déjà annoncé qu'il aurait besoin de 259,600 livres de viande, dont 171,600 livres de bœuf, plus 1,000 livres de mortadelle, de cretons, de salami, etc.

Au total donc, les athlètes dévoreront environ 263,500 livres de viandes. Si on évalue la viande à \$2 la livre, ce qui pourrait

être très conservateur en 1976 tout particulièrement pour les meilleures coupes, le COJO économisera de la sorte plus de \$500,000.

LA "BICYCLETTE OLYMPIQUE"

Toujours dans le domaine des licences, M. Roger Rousseau, président et commissaire général du COJO, a officiellement accepté un contrat qui fait des industries Stelber un autre "fournisseur officiel du COJO".

La compagnie Stelber, qui a des usines au Canada, aux États-Unis, au Portugal et en Autriche fabrique et assemble pas moins de 2,6 millions de bicyclettes par année, dans 26 pays différents.

C'est la première fois qu'un fabricant de bicyclettes obtient un tel titre. Et pour saluer l'occasion, la compagnie lancera sur le marché la "bicyclette olympique" en trois modèles: "médaillon d'or", "médaillon d'argent" et "médaillon de bronze". Elle devient également le distributeur officiel des accessoires de bicyclettes pour les Jeux.

En plus des 150 bicyclettes que Stelber mettra à la disposition des estafettes du Village olympique, Stelber versera un minimum de \$75,000 au COJO. Mais si les prévisions de la compagnie se matérialisent, le montant reçu par le COJO pourrait atteindre \$250,000.

Bons achats aux bons prix

Bon'idée pour plus de commodité



Couverture "Panama"

Grandeur 72" x 84". Mélange polyester/rayonne. Imprimé à fleurs en couleurs de bleu, vert ou or avec bordure assortie.

6.97 ch.

Draps et taies d'oreillers 100% coton

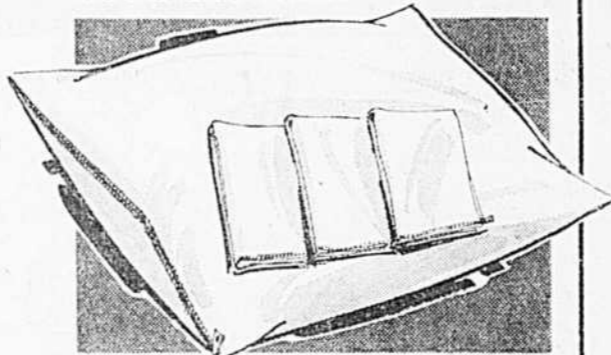
Création exquise de notre propre motif "Panama". Un motif à fleurs qui sont tellement resplendissantes que vous les voudrez pour tous vos lits. En couleurs de vert, or ou bleu pour s'harmoniser avec tout décor. C'est maintenant le temps d'épargner.

Lit jumeau
Plats ou housses

2.99 ch.

Lit double
Plats ou housses
3.49 ch.

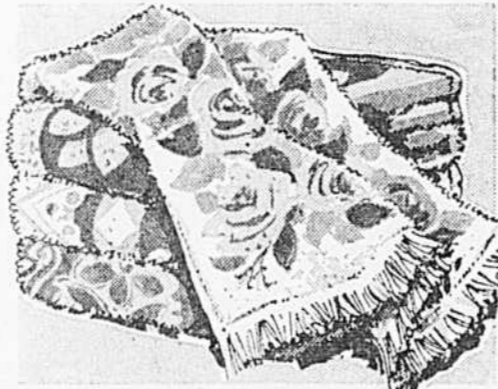
Taies d'oreillers
1.89 pr.



Housses d'oreiller

En 100% coton blanc. Avec glissière.

2 pres **3.**



Solde de serviettes

Ce vaste choix de serviettes de bain comprend des motifs imprimés et des jacquards dans une gamme de jolies couleurs. Éponge de coton en boucles régulières.

.99 ch.

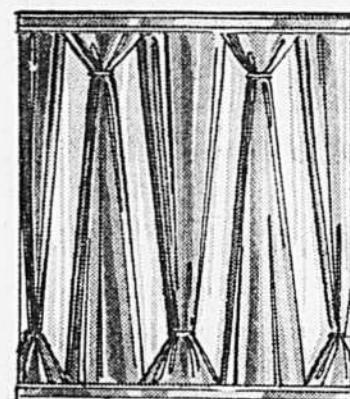
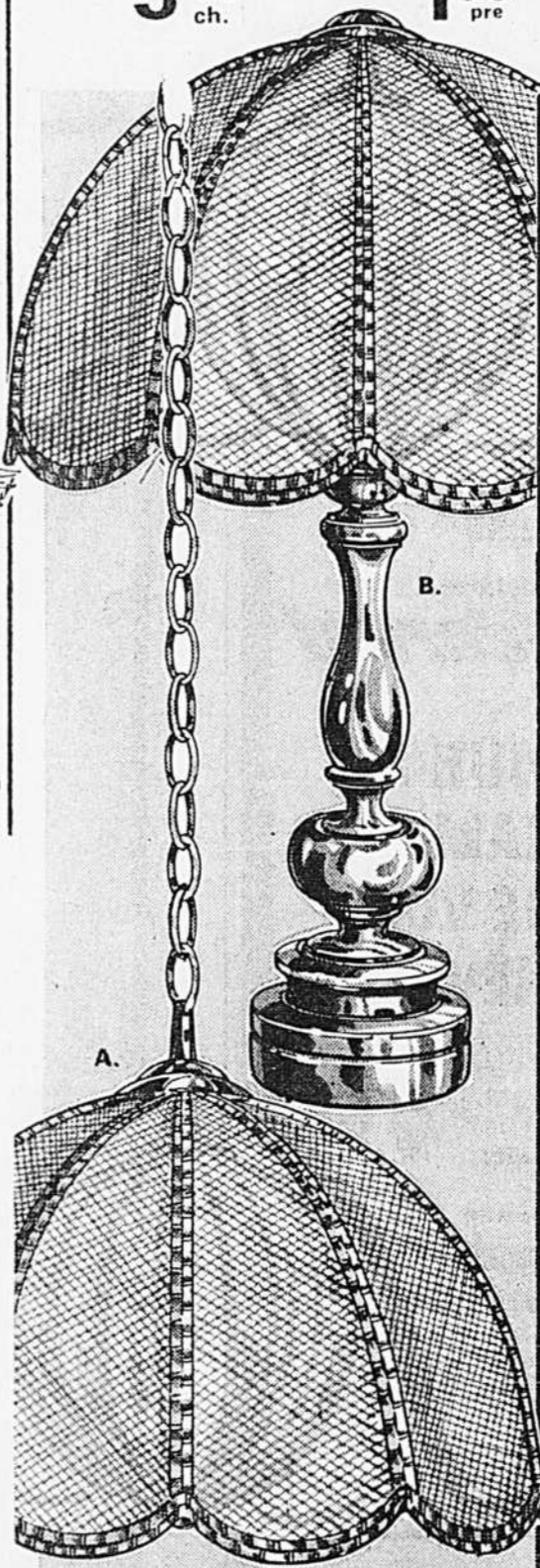
Tiffany... L'aspect nostalgique en éclairage de qualité

A.B. Au Choix

24.88 ch.

Ces lampes attrayantes ont des abat-jour de 18" en simili rotin teinté noyer ou blanc avec globes de 8" en verre.

A. Lampe suspendue avec interrupteur sur cordon et chaîne de 13" à cordon intérieur de couleur coordonnée. Ferrures incluses.
B. Lampe de table 32" à une base robuste d'aspect bois.



Achats économiques sur lampes de table

16.88 ch.

Dans un choix renversant, ces lampes sont environ 34" à 36" de hauteur. Bases en métal avec colonnes en verre de nuance ambré ou rubis avec abat-jour à deux tons de couleur coordonnée. Quelques-uns avec prismes en verre.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

	HEURES D'AFFAIRES LUN. - MAR. - MER. 9 A.M. À 5 P.M. JEU. ET VEN. 9 A.M. À 5 P.M. SAMEDI 9 A.M. À 5 P.M.	PLAZA CHATEAUGUAY 15-17 Boul. St-Jean-Baptiste Chateauguay, Qué.	PLACE DUVERNAY Angle Boul. de la Concord et des Cellières Duvernay, Ville Leval, Qué.	PLACE ST-JEAN Boul. du Séminaire et rue St-Louis, St-Jean, Qué.
	STATIONNEMENT GRATUIT	PLACE DESORMEAUX Angle Chemin de Chambly et Boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.	PLACE VIAU 7800, rue Viau Montréal, Qué.	GREENFIELD PARK 840 Boul. Taschereau Greenfield Park, Qué.

MISE-DE-CÔTÉ

Achats fabuleux en manteau



Bonis-Epaignes



Pour la grande et la petite soeur

A. 7 à 14
Notre rég. 24.99
à 26.99

\$ **20.** ch.

B. 4 à 6X
Notre rég. 14.99
à 15.99

\$ **13.** ch.

Une vaste collection de manteaux d'hiver conçus pour donner belle allure et pour vous garder au chaud.

Col régulier ou avec capuchon, devant à boutons et à glissière, bordures en peluche assorties, dans le groupe. De longueur régulière ou recouvrant les bottes.

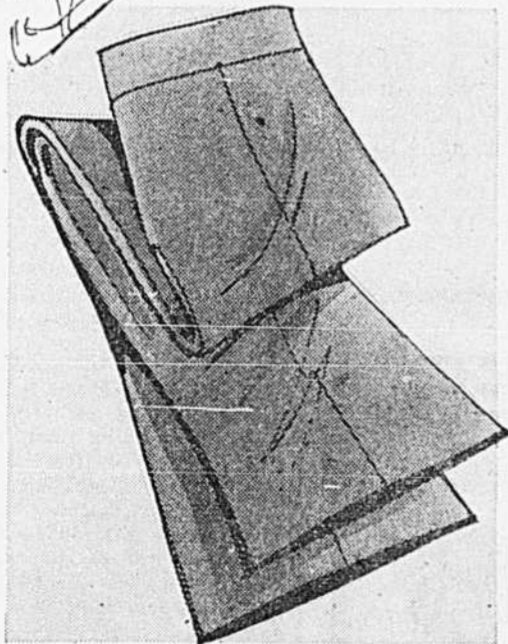
Tissus variés en peluche acrylique, Canadian Mist* (coton/nylon) et velours de coton côtelé d'aspect tweed et tartan en couleurs automnales.

Paletots et vestes-ski pour filles 7 à 14

C. Notre rég. 12.99 à 14.99

\$ **12.** ch.

Coupe épatante pour le tout aller. Cois réguliers, devant à glissière ou à boutons-pression et quelques bordures en peluche dans le groupe. 100% nylon ciré, nylon Neopreme* ou peluche polyester en couleurs chaudes de l'automne.



Pantalons en vogue pour dames

777 pre

100% polyester en brun, bourgogne, tan, marine et noir. Bande de taille 2" à deux boutons et devant à glissière. Tailles 8 à 18.



1/2 Prix... Bas-cuïottes unitaille et proportionnés

Notre Rég. .79 pre

2 pres **.79**

100% nylon extensible, 1ère qualité. Proportionnés: P.M.G.T.G. Beige, épice, taupe et blanc. Unitaille: Habille 5' à 5'8", 95 à 160 lb. Styles régulier, transparent ou indémaillable. Beige, épice, taupe, marine et noir.



Atouts "dernier cri"

Au Choix

Notre rég. 2.99

249 ch.

Plaestrons acrylique. Enjolivez vos chemises et chandails préférés. Couleurs assorties. Chapeaux en vogue. Styles et couleurs variés. Magasinez tôt pour un meilleur choix.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

L'affaire Charbonneau Mucci écope de 8 ans de prison

Une peine de huit années de pénitencier, celle-là même qui avait été suggérée par la défense, et entérinée par la Couronne, a été imposée hier au jeune Tony Mucci, pour la série de crimes graves qu'il avait commis au cours des derniers mois, et qui avaient tous été "résolus" après une longue enquête.



Tony Mucci

Mucci était "l'inconnu" qui avait pénétré dans la salle de rédaction du Devoir, le premier 1973, et avait tiré trois coups de feu dans la direction du journaliste Jean-Pierre Charbonneau, affecté à la fois à l'enquête de la CECCO et aux activités en général du monde interlope.

Par la suite, le prévenu avait commis un hold-up de \$70,000 chez un bijoutier de l'est de la ville, et avait eu l'audace de s'attaquer, dans un club de la rue Drummond, aux deux fils de Harry Ship, qu'il avait blessés à coups de couteau.

En prononçant la sentence, le juge Bernard Bilodeau avait souligné que celle-ci devait être suffisamment légère pour amener le jeune homme de 20 ans à réfléchir, et passez prolongée pour le rendre antisocial, en raison de sa nature violente et agressive.

"Nous ne savons pas, a déclaré par ailleurs le juge, si le prévenu a agi à l'instigation de chefs du crime organisé, ou s'il a posé son geste de lui-même, dans le cas de Charbonneau, afin de s'élever dans l'estime de ces mêmes chefs.

"Si vous avez agi par vous-même, dit-il à Mucci, vous devez porter toute la

responsabilité de ce qui s'est produit. Mais si vous avez suivi des ordres, eh bien vous devez vous rendre compte que ce ne sont pas ceux qui vous les ont donnés qui vont maintenant purger votre peine à votre place.

Le tribunal imposa alors une restriction de port d'armes, de quelque nature que ce soit, à l'expiration de la sentence de huit ans. Et ce pour cinq ans.

Le procureur de la couronne, Me Fernand Côté fit alors remarquer que décrétée de cette façon, cette interdiction ne serait pas valide entre le moment où l'accusé pourrait être remis en liberté conditionnelle, et celui de la fin effective des huit années imposées.

Mais le juge rétorqua que la loi était ainsi faite, et qu'imposer cette condition d'une autre façon serait tout simplement illégal.

Vic Cotroni est débouté en Cour suprême

OTTAWA (PC) — Vincenzo Cotroni, que la Commission d'enquête sur le crime organisé a qualifié de parrain de la pègre montréalaise, devra passer un an en prison. La Cour suprême du Canada a en effet refusé, mardi, une demande de Cotroni qui désirait en appeler de sa condamnation à un an de prison pour outrage au tribunal. La sentence avait été rendue en juillet dernier par la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Cotroni, qui est âgé de 63 ans, a été condamné parce que la commission d'enquête a considéré comme un refus de déposer le "témoignage volontairement incompréhensible, décousu, vague et nébuleux" qu'il a rendu au début de l'été.

Il y a trois semaines, la Cour d'appel du Québec refusait d'entendre son appel, statuant que la condamnation prononcée par la commission d'enquête était de nature civile et qu'aucun mécanisme d'appel pour des questions civiles était prévu dans la loi de la Commission de police du Québec. Devant son absent de juridiction, la Cour d'appel avait également refusé de libérer Cotroni sous cautionnement en attendant une décision de la Cour suprême.

Par cette nouvelle procédure, Me Sainte-Marie espère obtenir la libération provisoire de son célèbre client, étant donné que, si la requête est acceptée pour fin d'étude, elle suspendra l'exécution du jugement et de la sentence.

Par ailleurs, Me Sainte-Marie a fait savoir qu'il présentera vendredi, en Cour supérieure de Montréal, une requête en évocation visant à contester la juridiction de la commission d'enquête.

Il entend alors invoquer différents arguments pour démontrer l'absence de juridiction de la commission, notamment l'illégalité d'un banc constitué de trois commissaires-enquêteurs, le refus de la commission de donner à Cotroni les détails de l'acte d'accusation et le refus de lui permettre de faire entendre des témoins en défense.

Par cette nouvelle procédure, Me Sainte-Marie espère obtenir la libération provisoire de son célèbre client, étant donné que, si la requête est acceptée pour fin d'étude, elle suspendra l'exécution du jugement et de la sentence.

Pour l'instant, Vic Cotroni est toujours incarcéré au centre de détention Parthenais où est également détenu depuis 11 mois son jeune frère Frank. Dans le cas de ce dernier, la Cour suprême doit étudier son appel cette semaine. Cependant, quelle que soit la décision qui sera rendue, le cadet de la famille Cotroni devra tôt ou tard être extradé aux États-Unis pour y subir un procès pour trafic de cocaïne.

cordé par le législateur et qu'il ne peut être invoqué qu'avec l'appui de textes de loi précis.

Devant cette décision de la Cour suprême, l'avocat de Cotroni, Me Jean-Paul Sainte-Marie, a décidé de retirer la requête en cautionnement qu'il entendait présenter, celle-ci étant devenue inutile.

Par ailleurs, Me Sainte-Marie a fait savoir qu'il présentera vendredi, en Cour supérieure de Montréal, une requête en évocation visant à contester la juridiction de la commission d'enquête.

Il entend alors invoquer différents arguments pour démontrer l'absence de juridiction de la commission, notamment l'illégalité d'un banc constitué de trois commissaires-enquêteurs, le refus de la commission de donner à Cotroni les détails de l'acte d'accusation et le refus de lui permettre de faire entendre des témoins en défense.

Par cette nouvelle procédure, Me Sainte-Marie espère obtenir la libération provisoire de son célèbre client, étant donné que, si la requête est acceptée pour fin d'étude, elle suspendra l'exécution du jugement et de la sentence.

Pour l'instant, Vic Cotroni est toujours incarcéré au centre de détention Parthenais où est également détenu depuis 11 mois son jeune frère Frank. Dans le cas de ce dernier, la Cour suprême doit étudier son appel cette semaine. Cependant, quelle que soit la décision qui sera rendue, le cadet de la famille Cotroni devra tôt ou tard être extradé aux États-Unis pour y subir un procès pour trafic de cocaïne.

Les frères McGuire sont remis en liberté

Les frères Richard et Patrick McGuire, qui avaient été appréhendés pour extorsion, la semaine dernière, à la suite du témoignage percutant de deux témoins, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, pourront reprendre leur liberté après avoir fourni des cautionnements de \$5,000 et \$10,000, avec promesse de se plier à

certaines conditions. Le juge Paul Papineau a accordé ces libérations provisoires après avoir été mis en présence, par le procureur de la défense, Me Pierre Morneau, de cas beaucoup plus graves qui n'ont aucunement empêché les auteurs de ces délits d'être libérés, au cours des derniers mois, dans la métropole.



HEURES D'AFFAIRES
LUN. - MAR. - MER. 9A.M. À 6P.M.
JEU. ET VEN. 9A.M. À 9P.M.
SAMEDI 9A.M. À 5P.M.
STATIONNEMENT GRATUIT

PLAZA CHATEAUGUAY
15-17 Boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, Qué.

PLACE DUVERNAY
Angle Boul. de la Concord et des Callières
Dorval, Ville Laval, Qué.

PLACE ST-JEAN
Boul. du Séminaire
et rue St-Louis, St-Jean, Qué.

PLACE DESORMEAUX
Angle Chemin de Chambly et
Boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.

PLACE VIAU
7600, rue Viau
Montréal, Qué.

GREENFIELD PARK
840 Boul. Taschereau
Greenfield Park, Qué.



MISE-DE-CÔTE

tele-presse

Faites de tourner le bouton du téléviseur? Branchez-vous sur TÉLÉ-PRESSE le guide de TV inclus le samedi dans

la presse

Toujours sur la Brèche... Pour Votre Economie
Bonimart
 Magasins à rayons - Filiale du groupe C&H

Bon'idée...
Vente
 de vestes-ski

Bons achats aux bons prix

Bonimart
TÉLÉ
 Vedette

Bonimart
TÉLÉ
 Vedette



Soyez prêts pour l'hiver... achetez dès aujourd'hui et profitez de ces aubaines incomparables.

Toutes les vestes sont en 100% nylon pour une protection contre le vent et la pluie... et doublées en peluche acrylique pour être plus au chaud. Les devants sont à glissière avec poignets en tricot pour empêcher la neige de pénétrer.

ENFANTS

Notre rég. 5.99 à 6.99

A. B.

477
ch.

En nylon ciré piqué avec un capuchon doublé en peluche pour une protection accrue, et les capuchons des vestes pour filles sont ornés de peluche assortie en simili-fourrure. Tailles 2 à 6X en couleurs rouge, raisin, brun, marine clair et brun chocolat dans le groupe.

GARÇONS

Notre rég. 8.99

C.

650
ch.

Avec capuchon dissimulé et 2 poches crevées. Tailles 8 à 18 en couleurs bleu, marine, whiskey et vert.

HOMMES

Notre rég. 11.99

988
ch.

Nul besoin d'être un skieur pour apprécier les qualités de cette veste... elle sera idéale pour toutes vos tenues sport de l'automne et de l'hiver. Avec capuchon dissimulé et 2 poches crevées. Tailles 36 à 46 dans une variété de couleurs.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

La ceinture de sécurité doit être utilisée en tout temps dans une auto

Plutôt que de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité en automobile, le ministre des Transports a lancé, hier, une vaste campagne de sensibilisation pour inciter la population à faire usage en tout temps de cet important élément de protection.

Au cours d'une allocution, le ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume, a notamment déclaré que son ministère considère que l'efficacité des ceintures de sécurité n'est plus à prouver.

"La plupart des publications scientifiques universelles, dit-il, reconnaissent que le port de la ceinture réduit le risque des morts violentes ou de blessures graves, lors de collisions, dans une proportion allant jusqu'à 50 p. cent."

Il a été établi que les ceintures de sécurité permettent de maintenir le corps en place, évitant des lésions graves attribuables à la projection des gens contre les parois du véhicule et l'éjection souvent mortelles.

Par ailleurs, il a également été prouvé que le port de la ceinture évite souvent la perte de conscience lors d'accident et permet à l'accidenté de conserver sa lucidité, ce qui fait qu'il peut se dégager plus aisément de son véhicule.

Un porte-parole du ministère des Transports a révélé

que 600 personnes tuées dans des accidents de la circulation auraient eu la vie sauve si elles avaient porté des ceintures.

Pour sa part, le ministre Berthiaume dit ne pas être contre une loi qui forcera les personnes prenant place à bord d'un véhicule à porter une ceinture de sécurité, à la condition toutefois que la majorité du public soit d'accord.

Dans les centres commerciaux

A compter d'aujourd'hui et pour les cinq prochaines semaines, les Montréalais et les banlieusards auront l'occasion de monter à bord du "seat belt convincer" et d'attacher la ceinture de sécurité qui s'y trouve et d'encaisser le choc d'une collision. Ce véhicule simule une collision à une vitesse de sept milles à l'heure.

Cet appareil sera dans cinq centres commerciaux, dont voici la liste: du 2 au 5 octobre, au Centre Hyper-Marché, 200, boulevard Saint-Martin, à Laval; du 9 au 12 octobre, à la place Longueuil, 1 place Longueuil, à Longueuil; du 16 au 19 octobre à la place Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke, du 23 au 26 octobre au Carrefour Laval, 3003, boulevard Carrefour, à Laval, et du 30 octobre au 2 novembre au centre Fairview, au 6801, route Transcanadienne.

Tragédie de Valcartier: enquête du coroner le 22

QUEBEC (PC) — C'est le 22 octobre prochain que s'ouvrira l'enquête du coroner au sujet de la tragédie qui a coûté la vie à six cadets, le 30 juillet dernier, à la base de Valcartier.

En annonçant la date, le coroner du district de Québec, Me J-Armand Drouin, a précisé que les audiences se tiendraient au Palais de justice de Québec.

Une quarantaine de témoins pourraient être assis

gnés à l'enquête, qui portera plus précisément sur la mort du jeune Erik Lloyd, 14 ans, de Ville LaSalle. La preuve recueillie dans son cas sera versée aux autres dossiers.

On se souvient que les six adolescents ont été tués par l'explosion d'une grenade de type M-61 durant un cours sur le maniement des explosifs.

Une quinzaine d'autres cadets, de même que leur instructeur, avaient été blessés.

Des conseils pratiques pour éloigner les voleurs durant l'hiver

Visant à prévenir les nombreux vols qui surviennent dans les chalets durant la saison d'hiver, la Sûreté du Québec a émis toute une série de conseils pratiques à l'usage du public.

En voici la teneur:

— Eviter de laisser à l'extérieur et sans surveillance les articles, tels que moteurs hors-bord, chaises de parterre, embarcations, tondeuses à gazon et autres;

— tenter de ramener à domicile tous les articles, tels qu'appareils électriques de tout genre comme les radios, téléviseurs, bouilloires électriques et autres objets de valeur;

— munir le chalet d'une chaîne barrée avec un cadenas à l'extérieur;

— venir vérifier occasionnellement la résidence d'été ou encore demander à une personne connue et demeurant dans les environs à longeur d'année de s'en charger;

— noter tous les numéros de série des différents appareils électriques ou mécaniques; advenant un vol et un recouvrement, ils seront ainsi plus facilement identifiables;

— signaler à la police toute anomalie louche, telles des véhicules circulant lentement près des chalets ou encore ceux stationnés dans des endroits où ils ne semblent pas appartenir (il faut penser que si un service est rendu à un voisin plutôt que de se dire que ce n'est pas nos af-

aires, les chances qu'il rende la pareille sont plus élevées);

— rapporter à la police toute personne qui vend des objets usagés à des prix trop bas ou en trop grande quantité (les voleurs seraient moins nombreux s'il n'y avait pas de receleurs pour écouler leurs marchandises volées);

— installer des dispositifs (gadgets) allumant automatiquement les lumières intérieures et extérieures durant les heures d'obscurité ou encore un système d'alarme (une telle installation peut s'avérer moins coûteuse qu'on le croit et éviter de plus grandes pertes ou dommages);

De son côté, la Sûreté du Québec s'engage à procéder à la surveillance des environs des stations de villégiature par des patrouilles préventives et par des fouilles de véhicules suspects dans ces secteurs ou dans d'autres endroits stratégiques. De plus, il y aura un travail de répression lorsque des plaintes seront portées, en plus de travaux d'enquête sur toute piste que le public lui confiera.

La Sûreté du Québec rappelle que ses opérations représentent un grand volume de travail mais qu'il est important de se rappeler que le succès de ce travail policier est directement proportionnel à la coopération qu'il reçoit du public.

Nix demeurera en prison

Considérant qu'il n'était pas dans l'intérêt public de libérer sous cautionnement le preneur aux livres Brian Nix, inculpé d'avoir tenu une maison de paris, le juge Roger Pigeon, de la Cour municipale a décidé hier de le garder en cellule jusqu'à son procès prévu pour lundi prochain.

Le procureur de la poursuite, en s'opposant à la libération de l'accusé, a souligné que c'était la cinquième accusation pour des délits sem-

blables qui était portée contre Nix depuis deux ans.

Apparavant, a souligné le procureur, il avait déjà été condamné à deux reprises pour des offenses relatives au jeu illégal et condamné à des amendes.

Les enquêteurs de l'escouade de la moralité de la CUM avaient appréhendé Nix vendredi dernier, alors qu'il enregistrait des paris dans une cabine téléphonique de Verdun.



HEURES D'AFFAIRES
 LUN - MAR - MER. 9 A.M. A 6 P.M.
 JEU. ET VEN. 9 A.M. A 9 P.M.
 SAMEDI 9 A.M. A 5 P.M.
 STATIONNEMENT GRATUIT

PLAZA CHATEAUGUAY
 15-17 Boul. St-Jean-Baptiste
 Chateauguay, Qué.

PLACE DUVERNAY
 Angle Boul. de la Concorde et des Callières
 Duvernay, Ville Laval, Qué.

PLACE ST-JEAN
 Boul. du Séminaire
 et rue St-Louis, St-Jean, Qué.

PLACE DESORMEAUX
 Angle Chemin de Chambly et
 Boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.

PLACE VIAU
 7600, rue Viau
 Montréal, Qué.

GREENFIELD PARK
 840 Boul. Taschereau
 Greenfield Park, Qué.



MISE-DE CÔTE

THÉÂTRE/LA SEMAINE

Aujourd'hui, à Montréal

Un congrès international sur Brecht

Le troisième congrès international sur Bertolt Brecht débute aujourd'hui à Montréal. Près de 150 universitaires venus aussi bien de l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest que des États-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada doivent participer à ces assises qui se dérouleront jusqu'à samedi.

L'ouverture officielle du congrès aura lieu demain matin à l'Université McGill sous la présidence du professeur Armin Arnold. L'avant-midi sera consacré à une conférence du professeur Darko Suvin. Au cours de l'après-midi, on pourra assister à une représentation du "Baal" de Brecht sur la scène du Redpath Hall. Jeudi soir, le programme prévoit un récital de Pauline Julien.

Vendredi, une conférence du professeur Sander Gilman, de l'Université d'Ithaca, sur "les dossiers du FBI sur Brecht", sera suivie de tables-rondes sur "Brecht et la gauche américaine" et sur "Brecht et l'Asie de l'est".

Dans l'après-midi, les congressistes pourront assister, à la Poudrière, à une représentation de "maître Puntilla et son valet Matti" jouée par le Montreal Deutsche Theatergruppe.

Samedi matin les séances porteront sur l'influence de Brecht en Tchécoslovaquie et en France. Dans l'après-midi, les sessions d'étude auront lieu à l'Université de Montréal. Le public peut assister aux principales manifestations de ce congrès.

Trois premières cette semaine

Cette semaine, rappelons-le, deux premières à Montréal et une à Québec.

Demain, au Rideau-Vert, première représentation de la pièce d'Eugène O'Neill, "Le deuil sied à Electre".

Le lendemain, au Théâtre du Nouveau Monde, lancement du premier spectacle de la saison, "Ubu", d'Alfred Jarry, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ronfard, des décors et des costumes de Wendell Dennis, sur une trame sonore et des chansons de Louis Spitzer, et avec la participation de Pol Pelletier, Anne-Marie Provencher, Robert Gravel, Claude Grisé, Marc Hébert, Gabriel Glissant,

Ghislain Tremblay, Luc Denault, Sébastien Dhavernas, Michel Côté, Gaston Lepage et Jean-Marie Moncelet. Et ça durera jusqu'au 2 novembre.

Le même soir, au Palais Montcalm de Québec, début des représentations de "L'Ouvre-boîte", de Victor Lanoux, une coproduction du TNM et du Trident de Québec, qui met en vedette Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux. Ce spectacle sera joué à Québec jusqu'au 27 octobre. Il prendra l'affiche à Montréal le 8 novembre.

La manne qui passe

Nous avons donné hier la liste des subventions du Conseil des Arts du Canada aux groupes de théâtre du Québec, liste dans laquelle on a pu constater que le Théâtre du Nouveau Monde et le Rideau-Vert battaient la marche avec des subventions respectives de \$425,000 et de \$250,000.

Mais en dehors du Québec, d'autres compagnies font partie des majeures. Ainsi, le Manitoba Theatre Centre, de Winnipeg, reçoit \$230,000., le Neptune Theatre, de Halifax, \$220,000., le Playhouse, de Vancouver, \$240,000., le Toronto Arts Productions, de Toronto, \$235,000.

Dans la ligue "junior", on compte le Bastion Theatre, de Victoria (\$70,000), le Citadel Theatre, d'Edmonton (\$110,000), le Globe Theatre, de Regina (\$100,000), le Theatre Calgary, de Calgary (\$105,000), Theatre New Brunswick, de Fredericton (\$100,000).

Le communiqué officiel du Conseil des Arts précise: "Les montants accordés à ces (54) compagnies illustrent la décision, annoncée par le Conseil en mars dernier, d'augmenter son aide aux institutions nouvelles, particulièrement dans les régions insuffisamment pourvues de services artistiques. Par contre, les compagnies plus anciennes et de plus grande envergure ne reçoivent en général que de légères majorations par rapport à l'an dernier."

En 1973-74, le Théâtre du Nouveau Monde avait reçu \$415,000 (\$425,000 cette année), le Rideau Vert \$250,000 (\$250,000), le Théâtre du Trident, de Québec, \$110,000 (\$120,000), la Poudrière \$25,000

T H E A T E R D I R E C T

BROADWAY

"IT'S TERRIFIC AND TAKE THE KIDS"
Edward Padula & Arch Lyubreg
For Group Sales Only. Call: 24-007
111 St. J. S. N. 30
Phone Reservations: 243-910
Mon. thru Thurs. Evs. at 7:30. 10:30
Fri. & Sat. Evs. at 7:30. 10:30
Front Mezz. \$10.00. Rear Mezz. \$9.50
5:30. Wed. & Sat. Mat. at 2. 5:00. 7:30
Front Mezz. \$7.50. Rear Mezz. \$6.50
For info call: 243-9100
TICKETS: 243-1022

LAST 8 PERFORMANCES
"FUNNY, AN OBLIGATO OF HADITS"
—Barbra Streisand
Thea. 45th St. W. of 8th 246-5949
Sat. 8 P.M. Mat. Wed. 8 Sat. 7
Tel. Res. 246-5949
also at TICKETS: (212) 511-7220

NEW TUES., OCT. 15 at 8 P.M.
"RED RAINBOW" OPENS WED. OCT. 16
ROY DOTRICE
in
107 W. 4th St.
8 P.M. Evs. at 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:00, 10:15, 10:30, 10:45, 11:00, 11:15, 11:30, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 1:00, 1:15, 1:30, 1:45, 2:00, 2:15, 2:30, 2:45, 3:00, 3:15, 3:30, 3:45, 4:00, 4:15, 4:30, 4:45, 5:00, 5:15, 5:30, 5:45, 6:00, 6:15, 6:30, 6:45, 7:00, 7:15, 7:30, 7:45, 8:00, 8:15, 8:30, 8:45, 9:00, 9:15, 9:30, 9:45, 10:

RAYMOND DAINON/JACQUES DORFMANN présentent
MICHEL PICCOLI / ROMY SCHNEIDER
dans un film réalisé par
FRANCIS GIROD

Le Trio Infernal

18 ANS Adultes

Horaires: 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45

CHEVALIER
1590, St-Denis / 845-3222

Pourquoi tant de cruauté?
La petite Aurore l'enfant martyre

MAMA DOLORES

Le petit Aurore: 2 h 40, 6 h 20, 10 h 00
Mama Dolores: 1 h 00, 4 h 35, 8 h 15

ST-DENIS
1590, St-Denis / 845-3222

Caresses à domicile
avec SIMONE BLONDELL

La Dévoreuse

Continuel des 12-10

BIJOU 5030 Papineau 527-9131
CINÉ-CENTRE BLEURY & Ste CATHERINE, 288 7102

LA MAISON DES DAMNÉS
VF de LINDA DE HELL HOLE

PIERROT

Horaires: 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40

3^{sem.}
un policier fracassant

JOHN WAYNE

"UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON"

BOURRE D'ACTION

2^e FILM AU CINE-PARC
Le Magnifique
JEAN PAUL BELMONDO
JACQUELINE BISSET

2^e FILM AU BERRI
LA CEINTURE NOIRE
JEAN MARCUS
KELLY

Projection débute à 7:30

ciné-parc odeon 523-9751 / 655-0692
BERRI 875-3021

On veut l'abattre... mais sa force c'est son Magnum 357

CLINT EASTWOOD

"A COUPS DE MAGNUM"

2^e FILM "SUPERDROGUE"

MERCIER 255-8224
ST-Jerome 845-3222
ST-Jean 845-3222

JACQUELINE BISSET
un film de PHILIPPE DE BROCA

JEAN-PAUL BELMONDO

Le Magnifique

UN FILM DE BERTRAND BLIER

7:40 - 9:40

Les Valseuses

le DAUPHIN 7:30 - 9:30

horaires

cinéma

ANJOU: "Le dernier Tango à Paris" 21:30, "Electragilité Blue" 19:30

ARLEQUIN: "South Pacific" 14:00, 17:10, 20:30

ATWATER (cinéma 1): "California Split" 13:10, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15

ATWATER (cinéma 2): "The Sting" 19:20, 21:30

AVENUE: "Why rock the boat?" 12:50, 14:50, 16:50, 18:55, 21:05

BEAVER: "Pleasures of a woman" 12:00, 13:00, 18:00, 20:50, "Keep it up" 13:30, 16:20, 19:10, 22:00

BERRI: "Un silencieux au bout du canon" 14:30, 16:00, 21:35, "La ceinture noire" 12:00, 14:25, 20:00

BIJOU: "Caresses à domicile" 13:25, 16:20, 19:20, 22:15, "La dévoreuse" 12:10, 15:05, 18:00, 21:00

CANADIEN: "On danse sous la jupe" 12:30, 15:40, 18:55, 22:10, "Le revanche des coolies" 14:05, 17:15, 20:30

CHAMPLAIN: "L'Arnauque" 13:30, 17:30, 21:35, "Sentimentalement vôtre" 12:00, 15:50, 21:35

CHATEAU (cinéma 1): "Magdalena le possédée du diable" 14:55, 16:10, 21:25

ANNONCE
DU NOUVEAU POUR GARDER VOS DENTS

Vous brossez-vous les dents en respectant le mouvement de va-et-vient vertical? Après chaque repas? Utilisez-vous une brosse dure? Alors, pensez-vous, vous voilà tranquille. Vous vous sentez prévenu contre les caries et la chute des dents. Eh bien, malheureusement, vous vous trompez. Dans Sélection du Reader's Digest d'octobre, un article fait le point sur une découverte qui bouleverse la plupart des idées reçues en matière d'hygiène bucco-dentaire. Apprenez pourquoi les bonnes habitudes que l'on pensait satisfaisantes sont aujourd'hui jugées insuffisantes et comment vous pouvez aider à prévenir toute maladie dentaire. Achetez Sélection d'octobre aujourd'hui même.

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS

UN CHEF D'OEUVRE
D'ALAIN TANNER

LE RETOUR D'AFRIQUE

ELYSÉE
35 MILTON / 842-6053

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE INC.

BIENTÔT au cinéma Les Beaux Dimanches dans 20 salles de MARCEL DUBÉ

Le plus beau film de Louis MALLE...ELLE
LACOMBE LUCIEN
un film de Louis Malle ETUDIANTS 288-3303 / 861-2996 / \$1.50

FLEUR DE LYS CINÉMA DE PARIS salon rouge

On danse sous la jupe
2^e film LA REVANCHE DES COOLIES

PLAZA 274-6155
CANADIEN 623-5180

Les CHARLOTS en folie!
2^e partie

A nous quatre Cardinal!

JEAN-TALON 725-7000
MAISONNEUVE 626-2174

Pleure pas la bouche pleine!

le nouveau film de PASCAL THOMAS

FESTIVAL 525-8600
1206, St. Catherine e

LE FILM AUX 7 OSCARS

POUR TOUS

PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD
L'ARNAQUE

2^e film à chaque ciné PROJECTION DÉBUTE À 7:30 AU C-P ODEON

ciné-parc odeon CHAMPLAIN tel. 523-9751 / 655-0692 STE CATHERINE PAPINEAU 524-1685

TRANS CANADIENNE SORTIE (ST-BRUNO) 60 SAINT-ESTACHE JOLIETTE VERDUN CINÉ-PARC 627-4747 JOLIETTE PARIS VILLERAY

3841 WELLINGTON 768-2092

LES FILMS MUTIELS en association LES FILMS CLAUDE MICHAUD

présentent dans une production de JACQUES ERIC STRAUSS

YVES MONTAND KATHARINE ROSS

après "L'HÉRITIÈRE" le nouveau film de PHILIPPE LABRO

LE HASARD ET LA VIOLENCE

7:30 - 9:30

CREMAZIE ST-DENIS, CREMAZIE 388-4210

ROBERT REDFORD PAUL NEWMAN
"BUTCH CASSIDY et le kid"

VILLERAY Kid: 8:00 / Fic: 6:10 - 10:00

Le Policier Ricanant

ATWATER 1 PLAZA ALENIS NINON 935-4246

"CALIFORNIA SPLIT" 1:10, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15

14 ANS

Sept orchidées tachées de sang": 13:15, 16:30, 19:45

CHATEAU (cinéma 2): "Chevauchée amoureuse de Zorro" 12:30, 15:35, 18:40, 21:45, "Le sexe et l'amour" 14:15, 17:20, 20:25

CHEVALIER: "Le trio infernal" 12:25, 14:45, 17:05, 19:25, 21:45

CHOMEDEY: "Karaté sur la Jonque", "L'oiseau au plumage de cristal"

CINÉ-CENTRE (cinéma 1): "Kung Fi's hero" 12:00, 15:20, 18:40, 22:00, "The angry dragon" 13:25, 16:25, 20:15, "cine centre cinéma 2": "La dévoreuse" 12:15, 15:05, 18:00, 20:55, "Caresses à domicile" 13:55, 16:25, 19:20

CINÉMA CINO: Salle rouge: "Lacombe Lucien" 19:20, 21:50

CINÉMA CINO: Salle bleue: "Diary of a stewardess" 18:30, 21:15, "Little Miss Innocence" 19:45, 22:30

CINÉMA DE PARIS: "Lacombe Lucien" 12:00, 14:25, 16:55, 19:20, 21:50

Sept orchidées tachées de sang": 13:15, 16:30, 19:45

CHATEAU (cinéma 2): "Chevauchée amoureuse de Zorro" 12:30, 15:35, 18:40, 21:45, "Le sexe et l'amour" 14:15, 17:20, 20:25

CHEVALIER: "Le trio infernal" 12:25, 14:45, 17:05, 19:25, 21:45

CHOMEDEY: "Karaté sur la Jonque", "L'oiseau au plumage de cristal"

CINÉ-CENTRE (cinéma 1): "Kung Fi's hero" 12:00, 15:20, 18:40, 22:00, "The angry dragon" 13:25, 16:25, 20:15, "cine centre cinéma 2": "La dévoreuse" 12:15, 15:05, 18:00, 20:55, "Caresses à domicile" 13:55, 16:25, 19:20

CINÉMA CINO: Salle rouge: "Lacombe Lucien" 19:20, 21:50

CINÉMA CINO: Salle bleue: "Diary of a stewardess" 18:30, 21:15, "Little Miss Innocence" 19:45, 22:30

CINÉMA DE PARIS: "Lacombe Lucien" 12:00, 14:25, 16:55, 19:20, 21:50

PASOLINI
le decameron

DES VENDREDI

18 ANS Adultes

une production d'ALBERTO GRIMALDI

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6066

SOUTH PACIFIC
en FRANÇAIS

Rossano Brazzi-Mitzi Gaynor

version originale et intégrale

musique de RODGERS & HAMMERSTEIN produit par BUDDY ADLER et réalisé par JOSHUA LOGAN

ARLEQUIN à 2:00, 5:10, 8:30 p.m.
RITZ lundi au vend. à 8 p.m. SAM. à 5 et 8:30 p.m. DIM. à 2, 5 et 8:30 p.m.
LONGUEUIL lundi au sam. à 8 p.m. Dim. à 2, 5 et 8:30 p.m.

ARLEQUIN 1004 Ste. CATHERINE EST 288-2042
RITZ 1313 BELMONT 722-2702
LONGUEUIL 171 Longueuil 679-2120

LES ORDRES

un film de Michel Brault

Jean Lapointe
Hélène Loisel
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

produit par les Productions Prisma

POUR TOUS

CINÉMA RIVOLI
PLACE VILLE-MARIE 886-2644 ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

GREENFIELD PL. 671-6123
LAVAL Centre d'achats LAVAL 688-8200
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880

PLACE VILLE-MARIE ET RIVOLI: à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 p.m. Samedi dernier spectacle à 11:30 p.m. LAVAL: 2, GREENFIELD: 2, VERSAILLES (Salon Rouge), sur semaine à 7:00 et 9:00 p.m. samedi et dimanche à 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 et 9:00 p.m. Samedi dernier spectacle à 11:00 p.m.

Après "Deux Femmes en Or."
Le Nouveau Film de CLAUDE FOURNIER

La pomme, la queue... et les pépins!

18 ANS ADULTES

Produit Par Marie-José Raymond

avec Donald Autrec, Han Masson, Janine Sutto, Romeo Perusse, Réal Bédard, Gilles Pellerin, Danielle Oumet, Paul Buissonneau, Denis Drouin, Louise Turcot, Jean Lapointe, Thérèse Morange

PAPINEAU et PIGALLE: représentations à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 p.m. LAVAL, GREENFIELD, VERSAILLES: sur semaine à 7:30 et 9:30 p.m. SAMEDI et DIMANCHE à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 p.m.

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

PIGALLE 3118 Ste. CATHERINE O. 861-2907
PAPINEAU Papineau & Mt. Royal 521-6853

GREENFIELD PL. 671-6123
LAVAL Centre d'achats LAVAL 688-8200
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880

Égale aux Cinémas suivants:
MASKA IMPÉRIAL VENU: DU NORD CAPITOL
Saint-Hyacinthe Saint-Jean Joliette Saint-Jérôme Beauport

Un étrange ménage à trois...
14 ANS

MADLEY
ALAIN DELON / MIREILLE DARCY

un film de ROGER KAHANE
musique de FRANCIS LAI

représentation à 11:30, 5 h, 7 h et 9 h p.m.

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

FILM POUR ADULTES LE PLUS AGUICHANT AU MONDE!
18 ANS

COULEUR ET BANDE STÉRÉO 4 PISTES
A THOUSAND PULSATING THRILLS!
SUR ÉCRAN GEANT PANORAMASCOPE

PANORAMA BLUE

LA SCÈNE D'AMOUR SUR LES MONTAGNES RUSSES: C'EST A VOIR!
à 10 h, 2 h 25, 3 h 55, 5 h 40, 8 h 10, 9 h 35 p.m.

SEVILLE 2155 St. Catherine W. 932-1139

Les pratiques sexuelles actuelles améliorées grâce à des principes vieux de 2000 ans

18 ANS adultes

Kama Sutra

LE LIVRE DE L'AMOUR ET III BUST OUT

Représentation complète à 10 h 15, a.m. 12:45, 3:15, 5:50, 8:20 p.m.

EROS 416-291-6114 / 416-291-6115

EVE: "The Goddaughter": 10:00, 12:25, 14:15, 17:25, 19:55, 22:25, "Teaser": 11:10, 13:40, 16:10, 18:35, 21:05

FESTIVAL: "Pleure pas la bouche pleine": 19:30, 21:30

FLEUR DE LYS: "Lacombe Lucien": 12:00, 14:25, 16:55, 19:20, 21:50

FLICK (salle Maxi): "Ladies & Gentlemen the Rolling Stones": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:30 (Salle mini), "Thunderbolt Lightfoot": 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20

GRANADA: "Magdalena, la possédée du diable", "sept orchidées tachées de sang": 18:05

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "La pomme, la queue et les pépins": à compter de 19:30

GREENFIELD PARK: (cinéma 2): "Les Ordres": 19:00

JEAN-TALON: "A nous quatre cardinal": 18:00, 19:50, 21:40

KENT: "Three Musketeers": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10

LA SCALA: "Quant les filles se déchaînent": 13:00, 15:30, 18:50, 21:50, "Les filles au pâté": 14:20, 17:15, 20:15

LAVAL (cinéma 1): "La pomme, la queue et les pépins": à compter de 19:30

LAVAL (cinéma 2): "Les Ordres": à compter de 19:00

LOEW'S: "Longest Yard": 12:45, 14:40, 16:55, 19:00, 21:00

MAISONNEUVE: "A nous quatre cardinal": 18:00, 19:50, 21:40

MERCIER: "A coups de magnum": 20:00, "Superdrogue": 18:30, 22:15

MIDI-MINUIT: "Enquête sur les apparences", "la queue et les pépins", "Intime rapport au collège des filles no. 3": 14:00, 17:00, 20:05

MONKLAND: "Live & let die": 13:20, 17:20, 21:35, "The mechanic": 15:35, 19:50

suite en page B 7

CINÉMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

DES VENDREDI, le **CINÉ-CENTRE** adopte une nouvelle politique! Cinéma-1 et Cinéma-2 présenteront les meilleurs films en première distribution. Située sur Bleury près de Sainte-Catherine... à quelques pas de la station de métro Place des Arts.

LA LOI DU PLUS FÉROCE ET DU PLUS COMIQUE

14 ANS Adultes

Paramount Pictures présente un film d'Albert S. Rudoy
BURT REYNOLDS
"THE LONGEST YARD"
EDDIE ALBERT
ED LAUTER MIKE CONRAD

LOEW'S à 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:00 p.m.
FAIRVIEW (CINÉMA 2): sur semaine à 7:50 et 9:30 p.m.

554 STE. CATHERINE O. 886-5851
FAIRVIEW TRANS CAN. S. 631-8055

QUELS CHOCS!
QUELLE PROVOCATION!

— Kathleen Carroll, N.Y. Daily News

A Paramount Release présente
CHARLES BRONSON
dans un film de MICHAEL WINNER
"DEATH WISH"
Aussi VINCENT GARDENIA

DOVAL 280 AVE. DOVAL 631-8580
PALACE 608 STE. CATHERINE O. 866-6951

PALACE: à 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40 p.m.
DOVAL (RED ROOM) Sur semaine à 7 & 9 p.m.

Les plus grands du spectacle
— New York News

EN 70 MM ET SON STÉRÉOPHONIQUE

Laissez-passer non valable
Tous les jours à 2:00, 4:20, 6:45, 9:10 p.m.

LECINEMA
400 WESTMOUNT SQUARE 931-2477
AVE. GREENE FACE C. AVENUE
(fun. au ven... matinées seulement) \$1.50

POUR TOUS
Metro Goldwyn Mayer
"THAT'S ENTERTAINMENT"

Soirées, sam., dim. et jours fériés \$3.00
Matinées (moins de 14 ans) \$1.50 en tout temps
Centre de l'âge d'or
(fun. au ven... matinées seulement) \$1.50

PETER FONDA SUSAN GEORGE
DIRTY MARY CRAZY LARRY

DOVAL 280 AVE. DOVAL 631-8580
Claremont 5038 SHERB. O. AVE GREY 466-7195

POUR TOUS
CLAREMONT: à 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15 p.m.
DOVAL (salle 2000) Sur à 7 h et 9 h p.m.

Il s'agit de la vie belle mais ils jouent un jeu bien MORTEL!

Michael Quinn James Mason
Anthony Quinn
"THE DESTROYERS"
COULEUR

YORK 1487 STE. CATHERINE O. 937-8578
POUR TOUS à 1:40, 2:40, 4:20, 6:05, 7:58, 9:25 p.m.

il était une fois... le plus grand des AMANTS

LES CHEVAUCHÉES AMOUREUSES
de ZORRO

AUSSI le Sexe et l'Amour

CHATEAU Représentation complète à 12:30, 3:35, 6:40, 8:15 p.m.
PARC: sur semaine des 6 h 00 p.m.

CHATEAU St. Denis & Belanger 771-4400
PARC-Verdun 720 Ave. Epingle 789-2509

Un étrange ménage à trois...
14 ANS

MADLEY
ALAIN DELON / MIREILLE DARCY

un film de ROGER KAHANE
musique de FRANCIS LAI

représentation à 11:30, 5 h, 7 h et 9 h p.m.

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

FILM POUR ADULTES LE PLUS AGUICHANT AU MONDE!
18 ANS

COULEUR ET BANDE STÉRÉO 4 PISTES
A THOUSAND PULSATING THRILLS!
SUR ÉCRAN GEANT PANORAMASCOPE

PANORAMA BLUE

LA SCÈNE D'AMOUR SUR LES MONTAGNES RUSSES: C'EST A VOIR!
à 10 h, 2 h 25, 3 h 55, 5 h 40, 8 h 10, 9 h 35 p.m.

SEVILLE 2155 St. Catherine W. 932-1139

Les pratiques sexuelles actuelles améliorées grâce à des principes vieux de 2000 ans

18 ANS adultes

Kama Sutra

LE LIVRE DE L'AMOUR ET III BUST OUT

Représentation complète à 10 h 15, a.m. 12:45, 3:15, 5:50, 8:20 p.m.

EROS 416-291-6114 / 416-291-6115

suite de la page B 6

NATIONAL: "Magdalena, la possédée du diable": 12:00, 15:15, 18:30, 21:45. "Sept orchidées tachées de sang": 13:25, 16:50, 20:05.

OMEGA (cinéma 1): "Carrosses interdites": 21:00. "Le maître d'école amoureux": 19:30.

cinéma 2: "Nos plus belles années": 21:00. "Terreur aveugle": 19:30.

OUTREMENT: "Baisers dangereux": 19:00. "Chili, terre promise": 21:30.

PALACE: "Death Wish": 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

PAPINEAU: "La pomme, la queue et les pépins": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

PARC: "La chevauchée amoureuse de Zorro": 18:15, 21:25. "Le sexe et l'amour": 20:00.

PICCADILLY: "Bring me the Head of Alfredo Garcia": 14:00, 15:30, 17:00, 18:30, 20:00, 21:30.

PIERROT: "La maison des damnés": 17:20, 19:35, 21:40.

PIGALLE: "La pomme, la queue et les pépins": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

PLACE DU CANADA: "Carry on girls": 19:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Les Ordres": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "C'est un si bon vie": 12:10, 14:35, 17:00, 19:25, 21:45.

PLAZA: "On danse sous la lune": 12:30, 15:00, 18:35, 22:10. "La revanche des coolies": 14:05, 17:15, 20:25.

PUSSYCAT: "Africanus sexuais": 13:00, 15:00, 17:50, 20:40. "Passion seekers": 13:20, 16:15, 19:00, 21:50.

REGAL: "Bingo", "Les Caidis", "Homo eroticus".

REX: "Hôpital en folie": 18:10. "Terreur aveugle": 19:45. "Point limite zéro": 21:25.

RIVOLI (cinéma 1): "Les Ordres": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30.

cinéma 2: "Madly": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

SAINT-DENIS: "La petite Aurore l'enfant martyr": 14:40, 18:20, 22:00. "Mama Dolores": 13:00, 16:35, 20:15.

SEVILLE: "Panorama Blue": 13:00, 14:25, 15:50, 17:15, 18:40, 20:10, 21:45.

SNOWDON: "Kazablan": 13:10, 15:05, 17:00, 19:00, 21:00.

VAN HORNE: "Upon Saturday night": 13:10, 15:10, 17:15, 19:15, 21:20.

VENDÔME: "The best of the second New York erotic film festival": 12:30, 14:15, 16:05, 17:55, 19:45, 21:35.

VERDUN: "L'Arnaque": 20:00. "Sierra torride": 18:15, 22:00.

VERSAILLES (salon rouge): "Les Ordres": 19:30.

VERSAILLES (salle bleue): "La pomme, la queue et les pépins": à compter de 19:30.

VIAU: "Les valseuses": "Billy Halliday chante le blues".

VIDÉOGRAPHE: "L'homme des taverne": 20:00.

VILLERAY: "Butch Cassidy et le kid": 20:00. "Le fillicanant": 18:10, 22:00.

WESTMOUNT SQUARE: "That's Entertainment": 14:00, 16:20, 18:45, 21:10.

YORK: "The Destroyers": 13:00, 14:40, 16:25, 18:05, 19:50, 21:25.

CINÉ-PARC MONT S-HILAIRE: "Dans l'enfer des sables", "Peau d'espiègle".

CINÉ-PARC ODEON (Ecran 1): "L'Arnaque": 19:30, 23:30. "Duel dans la poussière": 22:00.

Ecran 2: "Un silencieux au bout du canon": 21:00. "Le magnifique": 19:30.

CINÉ-PARC ST-JEROME: "Les clowns", "Peau d'espiègle", "Le glas du hors-la-loi".

VARIETES / CRITIQUE

Eric Clapton, numéro un

Hier soir, au Forum, Eric Clapton et son ensemble. En première partie, Love et Arthur Lee.

par Georges-Hébert GERMAIN

Quand j'ai quitté le Forum hier soir, vers dix heures et demie, la scène était vide, les amplis et les haut-parleurs s'étaient tus et les lumières de toutes de couleurs s'étaient éteintes. Celles de la salle, froides et dégelassées, venaient subitement de s'allumer.

Joues en feu, l'ovation était montée debout sur les fauteuils et faisait de grands bruits haletants et émouvants pour retenir, remercier, couvrir de louanges et de bravos, le seul et unique Eric Clapton qui, en se retirant et après avoir donné (sept piastres et demi par capita) un spectacle magnifique, a joué sur sa guitare émue les premiers accords de "Dream, Dream, Dream", cette toune infiniment langoureuse et belle dont vos amours se souviennent et que chantaient dans le temps des musiciens qui ont eu déjà leur heure de gloire et qu'on a mais depuis à l'indicatif imparfait.

Clapton, lui, est toujours dans son élastique, interminable et réversible heure de gloire. Il serait venu tout seul avec sa guitare sèche qu'il aurait sans doute attiré un bon public autour de lui. La visite récente (juillet) qu'il nous a faite, le fameux microsillon et les gros hits ("I Shot the Sheriff, Give Me Strength") qu'il a lancés sur notre marché il y a quelques mois, son passé, ses glorieuses campagnes en compagnie des grandes boîtes du rock des dix dernières années (depuis Mayall jusqu'à Lennon), son génie, sa

science et son charme l'ont placé au premier plan de l'actuelle musique populaire d'expression anglophone et de quasi universelle audition.

Or, Clapton est venu à Montréal avec ses quatre guitares et une nuée de techniciens fort habiles qui ont monté sur la scène du Forum pas moins de 42 énormes haut-parleurs, des tweeters, des flûtes, des micros, des amplis, des pédales wah-wah et toutes sortes d'autres bêtises adorables et efficaces, jusqu'à un micro d'ambiance qui pendait, minuscule, en plein milieu de la salle, juste au-dessus de ces milliers de têtes jeunes, belles et chevelues qui traient leurs joints en attendant que ça commence.

Il y avait en plus de ça des échafaudages pleins de faisceaux colorés qui encadraient un immense tableau lumineux dont les points formaient une sorte de tweed multicolore aux reflets et aux effets sans cesse changeants. Il y avait encore cinq superbes musiciens. Et deux belles chanteuses percussionnistes, dont le mangeable Yvonne Elliman, la Marie-Madeleine de Jesus Christ Superstar.

Ce fut donc une belle grande soirée, au cours de laquelle on a vu et entendu triompher cette suprême et ultime évidence que la publicité utilisait il y a quelques années pour vendre les saucisses Hygrade: "c'est meilleur parce que plus de gens en mangent, plus de gens en mangent parce que c'est meilleur". Clapton est le numéro un. Il joue donc numéro un. Et l'on l'écoute numéro un.

Mais tout passe, comme disait George Harrison à l'époque où il travaillait avec Clapton ("All Things Must Pass"). Même s'il déploie des énergies neuves et bouleversantes, Clapton est aujourd'hui chargé d'un lourd passé. Hier soir, les morceaux les mieux accueillis étaient encore ceux qu'on connaissait le mieux, les grands succès du temps de Mayall ou des Cream.

De plus, la perfection technique et musicale que Clapton maintient avec son ensemble, le place déjà au bord du plus-que-parfait, en ce sens qu'on ne lui demandera plus désormais que de faire de l'exécution musicale (plutôt que de la création et de l'innovation), de s'exécuter lui-même, de chanter son propre chant du cygne, son plus beau, son dernier. C'est toujours ce que la foule rock en délire demande à ses idoles et à ses numéros un. Les premiers seront les derniers.

Il y avait en première partie un groupe californien, Love, groupe de la toute première génération des "peace lovers" rock. Je les croyais disparus. J'avais jusqu'à un certain point raison. Love a été ma passion, à l'époque de Da Capo, leur premier microsillon. Ils m'ont resservi hier soir des tonnes de ce temps-là, parfaitement tournées, bien jouées, bien chantées. Mais ça chantait le rechauffé et plus rien ne bougeait là-dedans. Ceci dit, je persiste à croire que l'idée émise par Love et tout ce monde-là au temps du "flower power" a toujours bien du bon sens et qu'il vaut mieux faire l'amour que la guerre.

théâtre du rideau vert

Dès demain

le deuil sied à électre

d'Eugene O'Neill

Mise en scène: DANIELE J. SUISSA

YVETTE BRIND'AMOUR - GERARD POIRIER - ELIZABETH CHOUVALDZE
JEAN LECLERC - FRANÇOIS ROZET - CLAUDE PRÉFONTAINE
ANNE CARON - ALAIN FOURNIER - MARC BRIAND

Décor et éclairages: NICK CERNOVITCH
Costumes: FRANÇOIS BARBEAU - Musique: GINETTE BELLAVANCE

Renseignements: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue Saint-Denis.

LES FILMS MUTUELS - LES FILMS CLAUDE MICHAUD

présentent

Toute une Vie

de Claude Lelouch

C'est l'anatomie d'un coup de foudre

Je considère ce film comme mon premier vrai film

Marthe Keller
André Dussolier
Charles Denner
Gilbert Bécaud
Carla Gravina
Charles Gérard

Musique de Francis Lai

BERRI COMMENÇANT LE 4 OCT.
ST-DENIS, STE CATHERINE 678 2474

Projet d'éducation populaire

CFTM-TV, canal 10

PEP'74

Le 21 octobre commence une nouvelle émission quotidienne traitant des thèmes suivants:

no 1 Conditions de vie	Lundi, 11 h 30
no 2 Consommation	Mardi, 11 h 30
no 3 Monde du travail	Mercredi, 11 h 30 (samedi 11 h 00)
no 4 Santé	Jeudi, 11 h 30
no 5 Agriculture	Vendredi, 11 h 30

Pour profiter davantage des émissions télévisées, inscrivez-vous (gratuitement) pour recevoir des documents pédagogiques ou participer à un groupe de travail.

...en composant (514) 873-4190 (frs vrs acceptés) entre 10 h et 22 h, du lundi au vendredi

...en retournant le coupon-reponse suivant à: PEP'74, Multi-Media, 355 rue McGill, Montréal H2Y 2E8.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
MULTI-MEDIA

nom: _____
no et rue: _____ tel: _____
ville: _____ code postal: _____

Je choisis le ou les thèmes suivants:
no 1 no 2 no 3 no 4 no 5

Je désire recevoir les documents pédagogiques

Je désire participer, en plus, au groupe de travail

FRASER & NEAVE

STEVE MC QUEEN

11 HEURES 15 P.M.

MERCREDI 2 OCTOBRE

BRANLE-BAS AU CASINO

avec STEVE McQUEEN
JIM HUTTON et PAULA PRENTISS

JEUDI 3 OCTOBRE

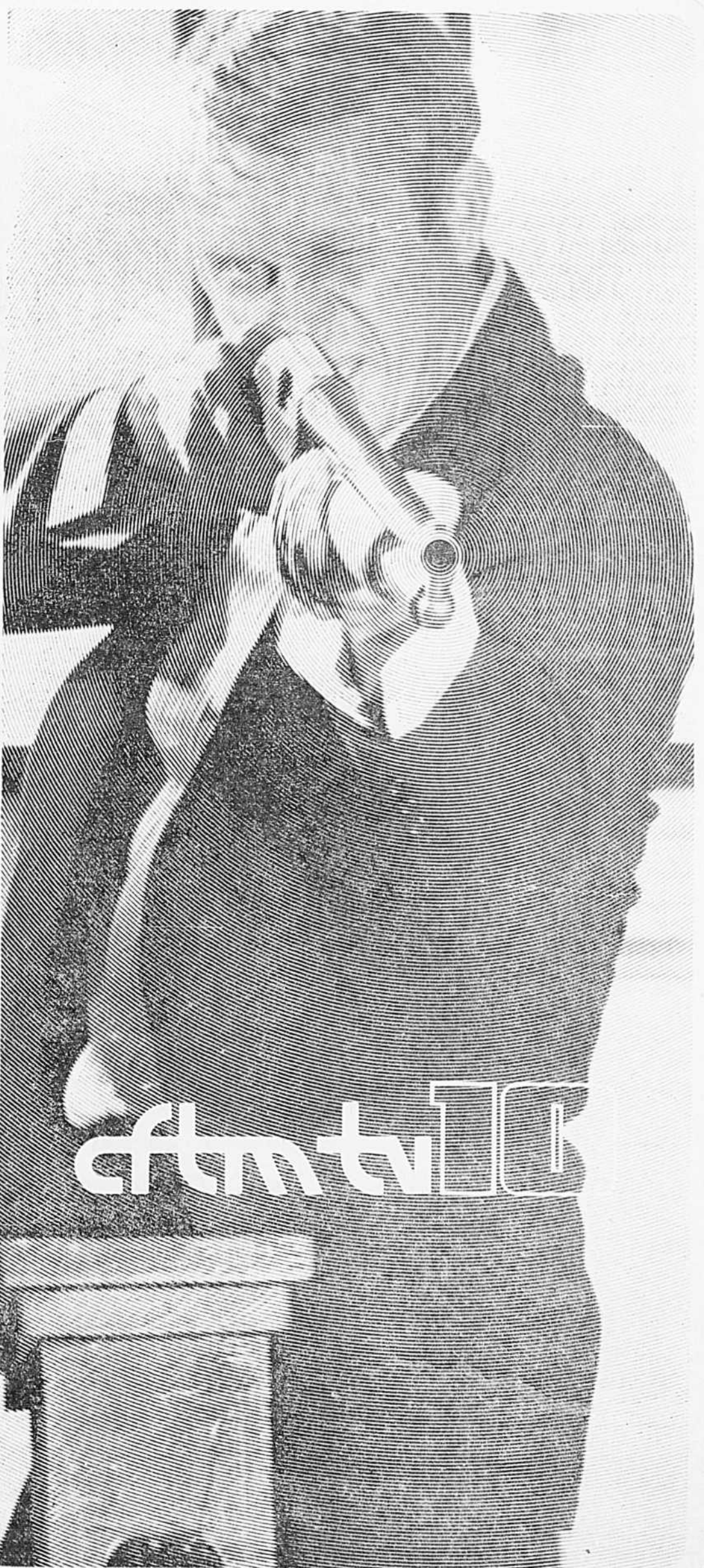
LA GRANDE ÉVASION

avec STEVE McQUEEN
JAMES GARDNER
RICHARD ATTENBOROUGH
et JAMES DONALD

VENDREDI 4 OCTOBRE

CANONNIÈRE DU YANG TSE

avec STEVE McQUEEN,
RICHARD ATTENBOROUGH
et RICHARD CRENNAN



ACHETEZ VOS BILLETTS DÈS MAINTENANT!

La Compagnie

Jean Duceppe

de TENNESSEE WILLIAMS

UN TRAMWAY NOMME DESIR

traduction de GUY DUFRESNE
mise en scène OLIVIER REICHENBACH

A L'AFFICHE

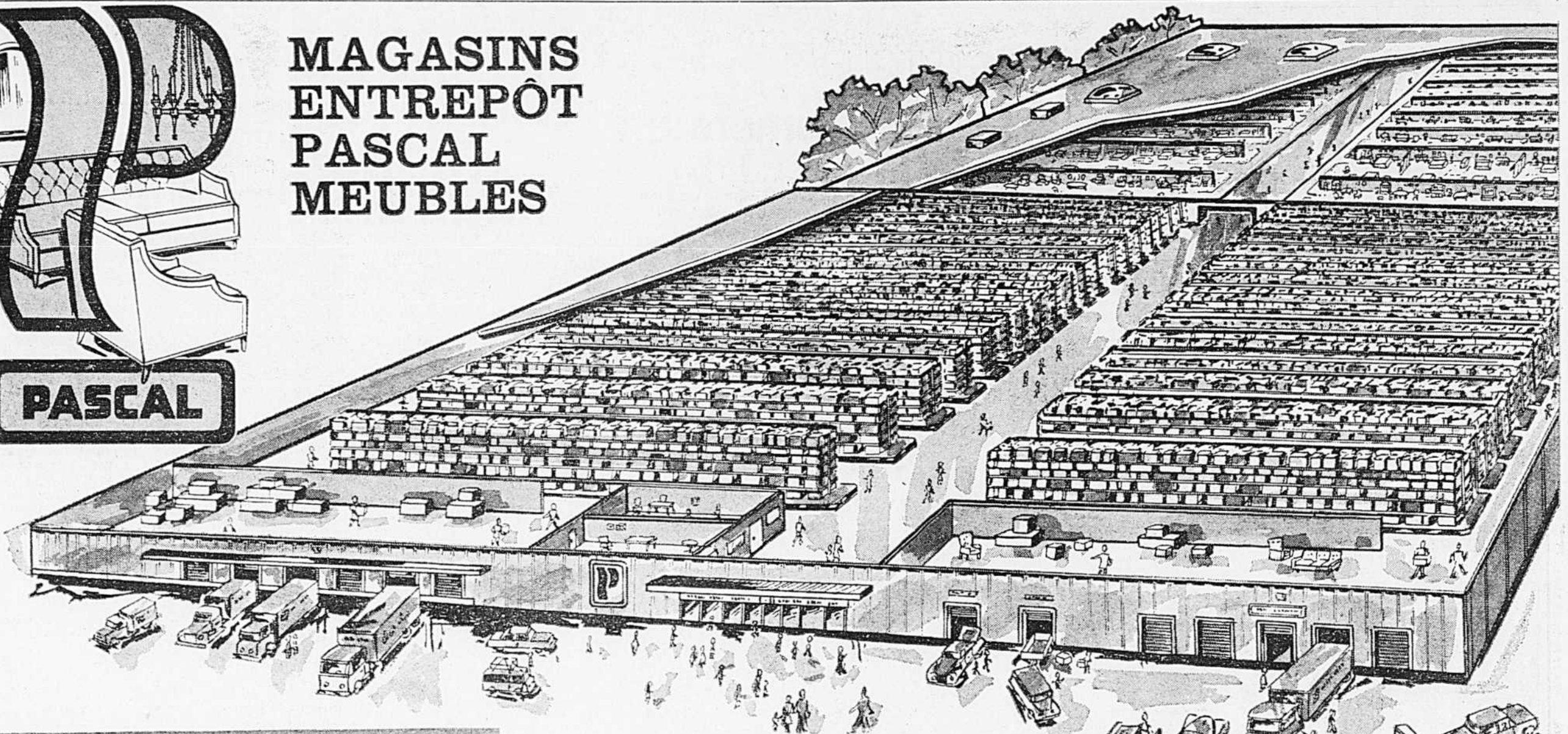
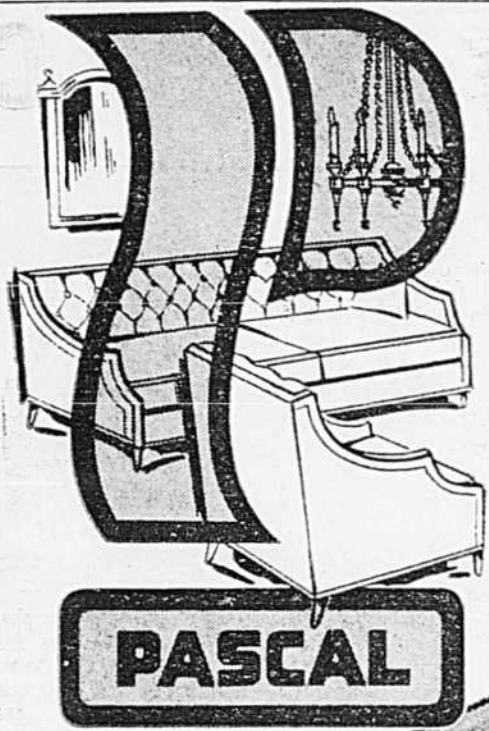
HELENE LOISELLE

MICHEL FORGET
SOPHIE CLÉMENT
ANDRÉE BOUCHER
AUBERT PALLASCIO
JACQUES GALIPEAU
JEAN-DENIS LEDUC
PAUL SAVOIE
MARC MESSIER
MARTINE ROUZIER
LOUISE ST-PIERRE

décor: GUY NEVEU
costumes: FRANÇOIS BARBEAU
musique originale: MICHEL HINTON
éclairages: MICHEL BEAULIEU

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal, L2J (Québec) TEL: 842-2112

MAGASINS ENTREPÔT PASCAL MEUBLES



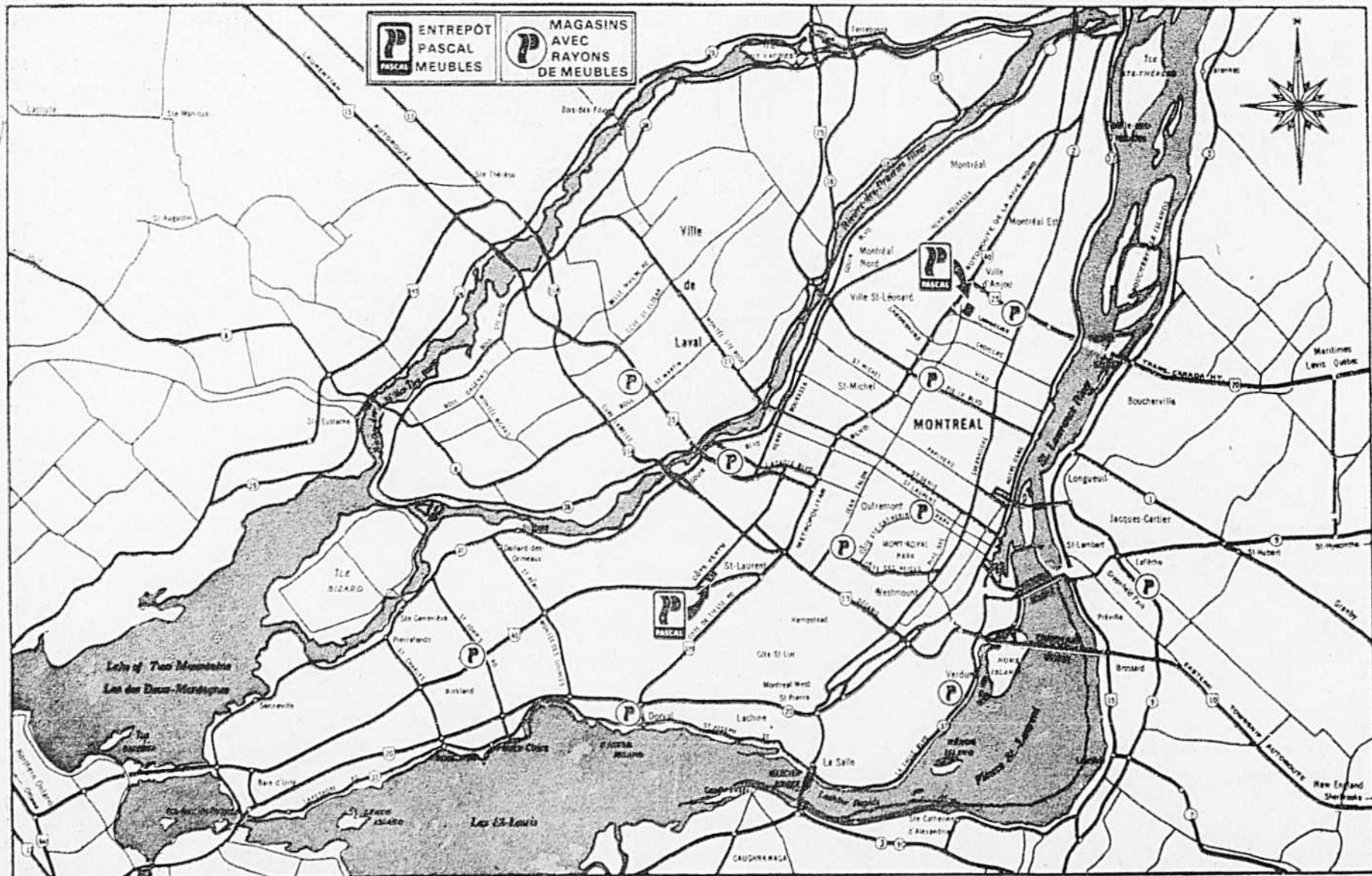
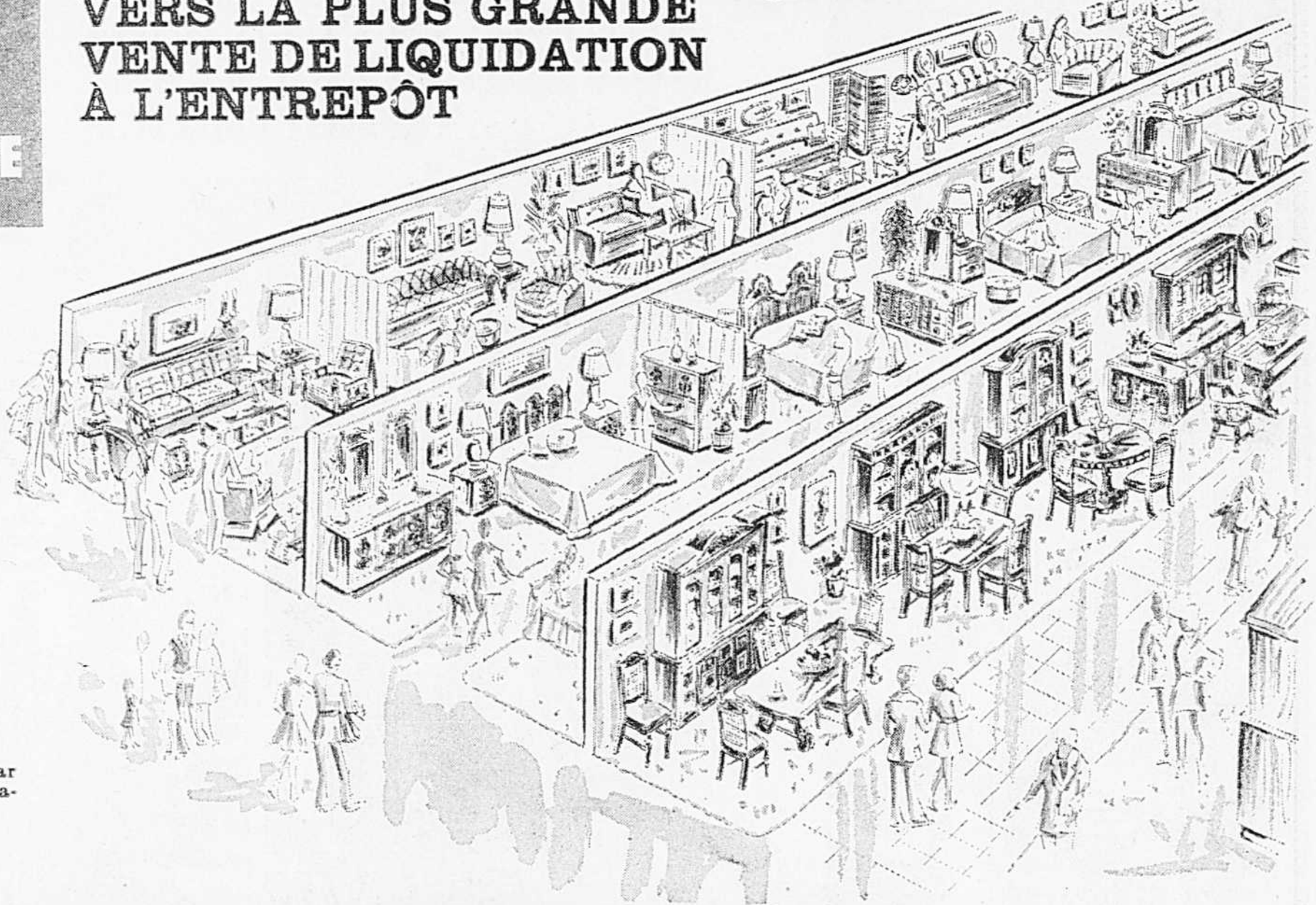
DES CENTAINES DE NOUVEAUX BAS PRIX POUR UN ÉCOULEMENT RAPIDE DE LA MARCHANDISE

SUIVEZ LA FOULE VERS LA PLUS GRANDE VENTE DE LIQUIDATION À L'ENTREPÔT

Nous devons écouler des centaines de mobiliers et accessoires pour faire place à la nouvelle marchandise dans notre entrepôt. Nous manquons d'espace! Aucun de ces morceaux n'est égratigné ou endommagé, et ils sont encore emballés dans l'emballage original du manufacturier - Quelques-uns de ces morceaux sont en quantité très limitée, venez tôt et recherchez l'étiquette jaune pour une économie sans pareille.

VISITEZ NOS DEUX ENTREPÔTS-SALLES D'EXPOSITION
Vous vous en félicitez!

VOUS VERREZ BEAUCOUP PLUS AUX ENTREPÔTS-SALLES D'EXPOSITION PASCAL.
Les tout nouveaux modèles de marque renommée faits par les manufacturiers les plus prestigieux à travers le Canada et les États-Unis.
Ils vous sont offerts à de très bas prix.



LES DEUX ENTREPÔTS ET SALLES D'EXPOSITION PASCAL

Si vous demeurez sur la Rive sud, traversez le tunnel Hippolyte-Lafontaine pour l'entrepôt de l'est ou le pont Champlain pour l'entrepôt de l'ouest. De l'est à l'ouest, c'est facile grâce à la route transcanadienne. Souvenez-vous que la circulation est moins dense et que vous pouvez facilement stationner aux entrepôts et salles d'exposition Pascal.

NOUS SOMMES PRÈS DE VOUS OÙ QUE VOUS SOYEZ À MONTREAL. VOYEZ VOUS-MÊME!

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou